

### Hygiène et salubrité en ville

L'hygiène et la salubrité de votre logement sont des aspects essentiels pour votre santé et votre confort au quotidien. Que vous soyez propriétaire ou locataire, il est important de connaître vos droits et responsabilités en matière d'entretien et de maintenance.

Publié le 23/04/2024 – Mis à jour le 06/03/2025

Vous devez faire de gros travaux dans votre logement ? Vous êtes locataires et vous estimez que votre logement ne correspond pas aux normes d'hygiène ? Dans de telles situations, vous pouvez demander au service communal d'hygiène et de salubrité d'intervenir.

Le service hygiène et salubrité peut être sollicité pour certains types de dysfonctionnements constatés dans votre logement, notamment collectif :

Règlement sanitaire départemental des Hauts-de-Seine

Code de la santé publique (salubrité des immeubles et des agglomérations) : [article L.1331-22](#)

Code de la santé publique (salubrité des immeubles et des agglomérations) : [article L.1331-26](#)

Vous devez d'abord respecter un certain nombre de démarches. Pour ce faire, il convient :

Dans un premier temps de demander à votre propriétaire, par écrit (courrier simple puis recommandé) de faire les travaux nécessaires pour résoudre les problèmes rencontrés en précisant que vous en informerez les autorités compétentes sous délai de 1 mois.

Si rien n'est fait, de saisir le service municipal en lui transmettant copie de tous les justificatifs de votre démarche auprès de votre propriétaire (courriers, accusés réception, réponses...).

Une convocation vous sera ensuite adressée, ainsi qu'à votre propriétaire, pour une visite du logement.

### Information de contact



#### **Hôtel de Ville**

*Horaires : Lundi, mardi,*

*mercredi, vendredi*

*8h30-12h et 13h30-17h30*

*Jeudi et samedi*

*8h30-12h*

*Fermé l'après-midi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon*

*Tél. : [01 41 14 80 00](tel:0141148000)*

#### **Mairie annexe**

*Horaires : Lundi, mardi,*

*mercredi, vendredi*

*9h-12h et 13h30-17h*

*Jeudi : 9h-12h*

*Fermée l'après-midi*

*et le samedi*

*Accueil sans rendez-vous*

*Démarches sur rendez-vous*

*Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt*

*Tél. : [01 41 28 19 40](tel:0141281940)*